

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : 15

Séance du 09 juin 2023

en fonction : 14

Conseillers présents : 13

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. RISCH Jérôme ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT ; M Jean-Marc SINDT

**Présent par procuration** : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. HIRTZ Thiébaud

### 5 – Désignation des conseillers municipaux et leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 24 septembre 2023. Il informe les membres que selon le décret n°2023-257 du 6 avril 2023, il leur appartient de désigner des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants.

Le conseil municipal, après avoir voté à bulletins secrets constate aucun bulletin nuls ni blancs et désigne en un tour les délégués et leurs suppléants comme suit :

Délégué titulaire	HOCHARD Guy
Délégué titulaire	SINDT Alain
Délégué titulaire	LINSTER Nicolas

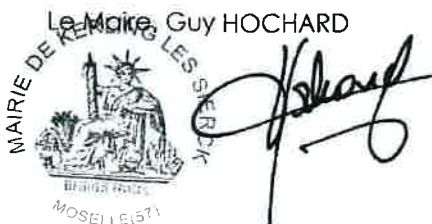
Délégué suppléant	RISCH Jérôme
Délégué suppléant	GABRIELE Jérôme
Délégué suppléant	DELAPORTE Marjorie

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Mr le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 09 juin 2023

Le Maire, Guy HOCHARD



MAIRIE DE KERLING-LES-SIERCK  
MOSELLE(57)

Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20230609-05092023-DE  
Date de réception préfecture : 12/06/2023